



mensuel de l'actualité  
municipale et associative

N°59  
DÉCEMBRE  
2019

# VEUREY INFO

VOROIZE



*Bonnes  
Fêtes*

# SOMMAIRE

## VIE MUNICIPALE

- p3 - Elections Municipales 2020
- p3 - Installation d'une Métrovélobox
- P4 - Travaux rue des Jayères
  - L'impact environnemental des sacs
- p5 - Déclaration annuelle de ruches
  - Nouvelle aide au CCAS

## VIE ASSOCIATIVE

- p6 - Soirée contes
- p6 - Amicale Don de sang
- p7 - Les petits malins
- p8 - Ecole de musique

## INFORMATIONS UTILES

P8

## AGENDA

P8



MAIRIE DE VEUREY VOROIZE

2 rue de la Gilbertière

Tél : 04 76 85 16 80

Fax : 04 76 85 54 28

mairieveureyvorozie@wanadoo.fr

www.veurey-voroize.fr

Directeur de la publication : Heraud Philippe

Mise en page et impression JD2Tullins



## EDITO

Deux délibérations axées sur la solidarité ont été prises par le conseil municipal et le CCAS ce mois de novembre.

La première concerne l'adhésion à la souscription lancée par le Maire de Noyarey et son équipe pour la réfection du toit de l'église St Jean emporté lors de la dernière tempête.

Nous avons mis bien sûr, en attendant les travaux, l'église de Veurey à disposition pour les enterrements des Nucérétiens, mais nous savons combien certains d'entre nous sont attachés à leur village et leur église. C'est une somme de 2000€ qui viendra s'ajouter à la générosité des citoyens.

Nous sommes très attachés à la solidarité entre les petites communes et c'est le sens de notre engagement dans notre groupe à la Métropole.

La deuxième concerne l'aide financière adressée aux jeunes de notre village pour passer le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). En effet notre centre de loisirs est en recherche permanente d'animateurs sur du temps partiel et le recrutement est compliqué compte-tenu de sa situation géographique excentrée.

Evidemment un engagement moral du jeune pour exercer un certain temps à Veurey sera exigé.

A l'approche de ces fêtes de fin d'année, nous devons également nous préoccuper de nos anciens, et le 7 décembre aura lieu le traditionnel repas du CCAS organisé par Pascale Rigault et son équipe. La distribution des colis pour ceux qui ne peuvent se déplacer est également organisée. C'est le rôle des collectivités territoriales et donc des équipes municipales d'assurer la solidarité dans tous les domaines, c'est notre conviction et cela fait partie de nos priorités, comme celles du bien vivre ensemble, du soutien à l'éducation de nos enfants et de la transition écologique pour lutter à notre niveau contre le réchauffement climatique.

Nous allons nous retrouver sur beaucoup de manifestations de fin d'année organisées par nos associations et nos bénévoles toujours aussi dynamiques, que je remercie chaleureusement.

Mes vœux et ceux de l'équipe municipale auront lieu le vendredi 10 Janvier 2020 à 19H00 à la salle des fêtes. A cette occasion nous fêterons également le départ d'Irène LAURENT qui quittera ses fonctions au 1er Avril prochain après 39 ans de service.

Vous ferez ainsi la connaissance de Florence COULET qui la remplacera à compter de cette date.

Je reste dans l'attente du plaisir de vous rencontrer et de vous compter nombreux à cette manifestation qui sera la dernière de mon mandat.

**Le Maire**  
**Guy JULLIEN**

Vice-Président au Commerce, à l'artisanat et aux PME  
à GRENOBLE ALPES METROPOLE.

## ELECTIONS MUNICIPALES 2020 : INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



**Pour pouvoir voter aux prochaines Elections Municipales il faut être inscrit sur les listes électorales.**

La date du 31 décembre n'est plus obligatoire. Il est maintenant possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il vous faut toutefois toujours respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections qui se tiendront le 15 mars pour le 1er tour et le 22 pour le second, il s'agit du 7 février 2020. Cette date peut être repoussée dans certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle, ...).

Vous pouvez maintenant vous inscrire directement en ligne depuis un compte Service-public.fr ou par le biais de France Connect.

Cependant, vous avez toujours la possibilité de vous inscrire soit :

- par correspondance en envoyant à la mairie la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété ;
- ou en mairie en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété.

## INSTALLATION D'UNE METROVELOBOX

**Située en bas du village au niveau de l'arrêt de bus "La Rive" cette consigne à vélo sécurisée vous permettra d'y déposer le vôtre, si vous covoiturez ou si vous prenez les transports en commun.**

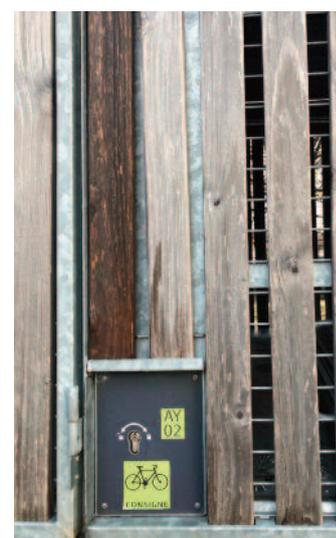
Les Métrovelobox sont des box de taille moyenne, proposant six à dix places en consignes individuelles, installées sur ou à proximité immédiate de sites d'échanges multimodaux (parkings-relais, pôles bus...) et accessibles par clé 24h/24. Il en existe 33 sur l'ensemble du territoire.

Pour louer une place dans la métrovelobox, il faut se rendre en agence Métrovélo à la gare de Grenoble muni d'une pièce d'identité, d'un RIB pour la caution et d'un moyen de paiement.

Le contrat est réalisé en agence et l'utilisateur repart avec sa place nominative et sa clé.

Renseignements sur le site :

<http://www.metrovelo.fr/575-presentation-des-consignes-et-tarifs.htm>





## TRAVAUX RUE DES JAYÈRES

### Le remplacement de la conduite d'eau potable est maintenant terminé rue des Jayères, côte du Perron et chemin de la Bournay.

Les derniers branchements viennent d'être réalisés et le réseau incendie est opérationnel.

L'enfouissement des réseaux secs; électricité, téléphone et éclairage public, qui avait été un moment envisagé ne pourra pas être réalisé, l'étroitesse de la rue et la densité

des réseaux en place rendant les travaux compliqués, longs, onéreux et surtout incompatibles avec le planning des travaux déjà engagés.

Place donc maintenant à la réfection de la voirie, qui en a bien besoin ! sur la totalité des zones impactées.

Encore quelques semaines de patience et vous pourrez de nouveau apprécier le charme de ce vieux quartier et ses vieilles maisons en pierre.



## L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES SACS D'EMBALLAGE DE FRUITS ET LÉGUMES.

ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Energie

**L'ADEME (Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'Energie) a publié un avis sur l'impact environnemental des sacs d'emballage des fruits et légumes proposés dans les magasins alimentaires.** Cet impact commence dans leur fabrication, leur utilisation, leur gestion en fin de vie et leur abandon éventuel dans la nature. L'ADEME recommande donc de rendre payante leur mise à disposition et de privilégier les sacs réutilisables.

Depuis le 1er janvier 2017, les commerçants ne peuvent plus proposer de sacs en plastique à usage unique sauf s'ils sont biosourcés et compostables en compostage domestique. Par ailleurs, la présence de la mention "biodégradable" sur certains de ces sacs a pu induire le consommateur en erreur, ce dernier considérant trop souvent qu'il peut être jeté dans la nature sans conséquence.

Ainsi, l'Agence recommande de retirer cette mention et que soit spécifié "Ne pas jeter dans l'environnement" sur tous les sacs.



## DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES



### Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

#### Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)
- Téléphone : 01 49 55 82 22

## DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



### QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION  
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ  
DES ABEILLES



MOBILISER DES  
AIDES EUROPÉENNES  
POUR LA FILIÈRE APICOLE

### UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

**A NOTER :** pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre)

## NOUVELLE AIDE AU CCAS

**Le retour à quatre jours des rythmes scolaires a eu un effet sur la fréquentation des enfants dans les associations.** En effet le nombre de jeunes adhérents est en hausse dans bon nombre d'associations Veuroises (Tennis, judo, musique, nouvelle activité danse et en particulier les Petits Malins).

Pour les mercredis et les vacances scolaires, l'équipe du centre de loisirs a du mal à recruter des jeunes ayant le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) pour encadrer les enfants. Cette formation a un coût et correspond à une période où les familles envisagent plus

facilement l'apprentissage de la conduite pour les jeunes à partir de 16 ans que le passage de ce diplôme.

Aussi le CCAS a voté lors de sa dernière réunion une aide de 500 euros afin d'encourager des jeunes veurois à passer ce brevet. Pour tout renseignement complémentaire sur cette aide soumise à conditions vous pouvez contacter le secrétariat de mairie (04.76.85.16.80). C'est une belle opportunité pour un jeune entre 16 ans 18 ans de trouver un travail proche du domicile : pour avoir plus d'informations sur cet emploi vous pouvez contacter Paul aux Petits Malins (04.76.53.83.62).

**CCAS**



Centre Communal  
de l'Action Sociale

## SOIRÉE CONTES

**Les conteuses de Racont'thé s'associent aux Petits Malins pour vous présenter des contes de Noël.** Les conteuses ont préparé des contes autour de Noël et les Petits Malins ont réalisé les décors avec les enfants lors des temps périscolaires. Les conteuses seront accompagnées de Laurence au violoncelle. Venez nombreux partager un moment convivial, avec ou sans enfants. L'entrée est libre et le bon moment assuré !



*Vendredi 13 décembre*

18h00 Petits Malins  
par le groupe Racont'thé



## AMICALE DON DE SANG

**Notre traditionnelle Matinée Boudin aura lieu dimanche 26 janvier sur la Place Victor Jat à Noyarey.**

Nous vous accueillerons à partir de 8 heures pour la vente au mètre ou à la portion pour cette 26<sup>ème</sup> édition.

Cette manifestation ouvre la saison 2020 de l'association. L'Amicale est présente sur les deux communes et permet la mise en place des collectes tout au long de l'année pendant lesquelles nos fidèles donneurs répondent présents au nom des malades. Nous les en remercions !

Les dates des collectes sont disponibles dans l'agenda du bulletin.

- Réservez d'ores et déjà votre **soirée du 20 mars 2020**. Nous vous préparons une soirée dansante "grandiose", plus de détails sont à venir très prochainement...

Voici les **dates de collectes** : lundi 18 novembre à Noyarey, le lundi 20 janvier 2020 à Veurey Voroize



**Nous sommes heureux de convier tous les enfants et parents à assister au spectacle de Noël organisé par l'amicale pour le don de sang bénévole. Celui-ci est ouvert à tous, vos amis seront les bienvenus.**

Cette année, nous aurons le plaisir d'accueillir un Trio Acoustique « Les Méli Mômes » : Les Méli Mômes sautent à pieds joints dans l'univers des enfants qui commencent à devenir grands. Un univers où se mélangent insouciance, naïveté, tendresse et espièglerie. Dans cet album se côtoient rock, ballades, rap, guitares saturées, violoncelle... Une grande liberté musicale qui est devenue la marque de fabrique des Méli Mômes.

A l'issue du spectacle, nous aurons la visite du Père Noël et un verre de l'amitié sera offert à tous!

**SAMEDI 14 DECEMBRE 2019**  
**LES MELI MOMES**  
A 17h - Salle des Fêtes  
Veurey-Voroize



Au plaisir de vous retrouver et de continuer ensemble à la promotion pour le don de sang bénévole.

## LES PETITS MALINS

### Les Vacances de fin d'Année :

L'accueil de loisirs des Petits Malins ouvrira ses portes 4 jours sur les deux semaines de vacances.  
Du 23 au 24 décembre 2019 et du 2 au 3 janvier 2020.  
Le thème proposé est « les arts de Noël ».  
Nous vous attendons nombreux !!!  
Attention le 24 décembre les petits malins ferment à 17h au lieu de 18h.

### Le stage de ski / surf : (en partenariat avec l'APJNV)

**Ce stage se déroulera  
du lundi 24 au vendredi  
28 février 2020.**

Les enfants et les jeunes, s'inscriront à la semaine, mais ils rentreront chaque soir chez eux.  
Nous proposons une formule de stage avec initiation en vue de l'obtention d'un niveau délivré par l'école de ski française. (Cours de 1 h1/2 pour le surf et de 1h ½ à 2 heures pour le ski en fonction du niveau)  
10 à 12 enfants et jeunes, par groupe de niveau, encadrés par des moniteurs de l'E.S.F et encadrement par les animateurs des Petits Malins au moins le premier jour.



Pas de niveau requis. Mais niveau scolaire, minimum grande section maternelle et 5 ans révolu.

### Pour s'inscrire :

- aux Petits Malins durant les permanences d'inscription suivantes :  
13 et 15 janvier de 14h à 18h (Veurois, Nucérétais, familles travaillant sur Veurey-Voroize ou Noyarey et extérieurs ayant fréquenté les Petits Malins au moins 30 jours dans l'année)  
16 janvier de 14h à 18h  
Extérieurs (si places disponibles)  
Pas de préinscription par mail pour les « Petits Malins »  
• à l'APJNV : Inscriptions par mail : enf.j@noyarey.fr

Attention votre dossier administratif doit être à jour : Quotient Familial CAF ou déclaration de ressources 2018, attestation assurance responsabilité civile de l'enfant, et carnet de santé de ce dernier.

Une création ou une mise à jour du dossier administratif de l'enfant est conseillée en décembre 2019.

**Retrouvez nous sur  
[www.lespetitsmalins.fr](http://www.lespetitsmalins.fr)**



### Soirée Jeux en Famille Au profit du Téléthon

Salle des fêtes à Veurey-Voroize  
18H15 - 22H

**NOMBREUX JEUX POUR TOUS**

TOMBOLA - CONCOURS DE BONBONS

GRANDS JEUX

SNACK - BUVETTE

PHOTO AVEC LE PÈRE NOËL

Organisateur : Les Petits Malins  
0476538362  
1 rue des Clos 38113 Veurey Voroize

**AFM TÉLÉTHON**  
INNOVER POUR GUÉRIR

## ECOLE DE MUSIQUE



**Concert de Noël**  
de la chorale "Sarabande"  
de l'école de musique de Veurey.

Avec la participation  
des chorales  
de Moirans et Montaud

**Vendredi 20 décembre**  
**à 20 h 30**  
**Eglise de Veurey.**

## INFORMATIONS UTILES

### SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél. 04.76.85.16.80

- > Lundi 15h-17h
- > Mardi 8h-12h / 13h-17h
- > Mercredi et Vendredi 13h-17h
- > Jeudi 8h-12h/13h-18h
- > Samedi 8h-12h

### Cabinet médical :

#### • Médecins généralistes :

Dr. PARMENTIER Christophe et  
Dr. PAUTHIER Laurent : 04.76.53.95.29

• **Kinésithérapie** : Marie José MICHAL  
04.76.53.94.26

• **Podologue** : Pierre-Olivier FORTOUL :  
04.76.43.88.09

#### • Infirmières :

- Pascale FAURE : 04.76.53.81.26 /  
06.80.72.99.30  
- Bénédicte ZUANON : 06.01.45.69.54  
- Laurence LAVERRIERE : 06.14.01.45.80

#### • Psychologues :

- Cécilie RONDAN :  
06.45.81.74.72  
- Marianne DELEPELAIRE :  
06.62.12.46.18

**Pour les urgences** : 15

**Gendarmerie de Sassenage** :

04.76.27.42.17

**Police et gendarmerie** : 17

### Pompiers – centre de secours :

18 ou 112 depuis un téléphone portable

**SAMU** : 15 ou 112 depuis un téléphone portable

**Urgences 114** : 114 par fax ou sms, pour les personnes ayant du mal à entendre ou parler

**Centre anti poison** : Tél. : 04 72 11 69 11

### Pharmacies et dentistes de garde :

Tél. : 3915 (numéro surtaxé)

### CCAS :

ccasveureyvorize@orange.fr

**Permanence avocat** : 1er mercredi de chaque mois de 9h00 à 11h30 en mairie. Prise de RDV auprès du secrétariat mairie.

**Permanence architecte conseil** : 1er vendredi du mois de 13h30 à 17h00 en mairie. Prise de RDV auprès du secrétariat mairie.

## AGENDA

### Collecte des encombrants

le 18 décembre, inscription à la Météo au 0800 500 027 la veille avant midi.

### Vœux du maire

Vendredi 10 Janvier 2020 à 19H00  
à la salle des fêtes

### "Matinée Boudin à la chaudière"

avec le comité d'Animation le dimanche 12 janvier à partir de 9h00 à la salle des Fêtes.

Merci aux contributeurs (trices) de déposer articles et photos exclusivement, via le site internet dans l'onglet partager se trouvant en haut de la page d'accueil, soit par la boîte mail suivante :  
touratou@gmail.com.

### Prochaine date maxi de dépôt des fichiers VENDREDI 27 DÉCEMBRE.

N'attendez pas le prochain Mag Info pour vous tenir informé des dernières actus du village, consultez le site internet et la page Facebook de la mairie ou bien l'application pour smartphone "PanneauPocket" en téléchargement sur Google Play.